

JOURNAL DE LYON.

Advertisements, 25 c.—Reclamations, 40 c.

— Essaie de le dompter, Jacques. Lui seul peut encore franchir

(4) Voir les numéros des 11, 14, 18, 26, 28 30 juillet et 2 août.

menace la Chambre, qu'elle prétend changer le ministère, que la Chambre est suspendue : les ennemis de la liberté mettent tout en jeu pour sa ruine. J'ai bien peur qu'elle ne soit bientôt opprimée, que ses défenseurs ne soient victimes des vengeances du parti réactionnaire.

Lâches ! comme si tous les partis ne devaient pas se taire devant les souffrances de la patrie !

On écrit encore sous la même date :

« Le parti austro-jésuitique fait tous ses efforts pour jeter l'alarme dans le peuple. Les bruits sinistres qu'il répand ne servent qu'à réveiller l'enthousiasme, car on ne veut céder à aucun prix, à aucun péril. Les rassemblements sont nombreux sur la place Carignan et sur la place du Château. On s'agite, on discute. Une pétition a été présentée à la Chambre des députés pour provoquer des mesures énergiques et appeler la réserve. Un agent de la camarilla criait : *Vive Radetski !* Il a été arrêté.

« La valeur des soldats savoisiens fait maintenant l'admiration des Turinois. »

— Le 25, on a enfin formé un ministère dont nous donnons la composition. Mais d'après les bruits, son existence aurait été éphémère ; nous ne connaissons pas les noms des hommes qui composent le nouveau cabinet. On dit que Gioberti est à la tête.

— On dit encore que le gouvernement sarde a expédié à Paris un envoyé pour consulter le gouvernement français, et savoir quelles seraient ses dispositions et ses conditions dans le cas où le roi croirait devoir appeler les Français en Italie.

MINISTÈRE.

Casati, président, sans portefeuille.

Pareto, affaires étrangères.

Pleza, intérieur.

Collegno, guerre.

Gioia, de Plaisance, justice.

Ricci, finances.

Paleocapa, travaux publics.

Durini, agriculture et commerce.

Ratazzi, instruction publique.

Moffa di Lisio, sans portefeuille, destiné à signer au camp les décrets du roi.

Ce que nous avons prévu, il y a quelques jours, vient de se réaliser. La cour d'Autriche, grâce aux Illyriens et aux Serviens qu'elle avait armés contre le gouvernement hongrois, a forcé ce dernier de lui donner pour l'armée d'Italie les hommes de la nouvelle levée décrétée par l'assemblée nationale de Pesth. Voici ce qu'on écrit de cette ville, à la date du 21 juillet :

« Le ministre Kossuth a subitement déclaré que les troupes qu'il avait demandées seraient employées non à défendre le pays, mais envoyées en Italie. Un chef de bureau a donné sa démission par suite de ce brusque changement d'opinion. On croit que le voyage du comte François Stadion est pour beaucoup dans cette affaire. L'opposition est consternée. »

Ainsi, 200,000 Hongrois vont marcher sur l'Italie, si la nouvelle se confirme ; et pourquoi en douter ? c'était annoncé.

ce cercle de bêtes rugissantes qui semblent si pressées de venir nous rendre visite et de nous faire les honneurs du désert.

— C'est impossible, maître dit le péon.

— N'est-ce pas le plus habile vaquero de la province d'Arizpe, insista M. de Favières en souriant, et ne peux-tu tenter l'impossible pour sauver une femme ?

— J'essaierai, dit froidement Terral. Oh ! oui, il ne serait pas juste que Dieu vous laissât mourir ainsi, madame, vous si jeune, si généreuse et si belle !

Et il s'élança vers le cèdre. Elisabeth ne les avait pas écoutés. Elle ne prêtait l'oreille qu'aux cris des jaguars.

— Gontran, dit-elle tout-à-coup à son mari, promettez-moi de me tuer avant que je ne sois atteinte par une de ces bêtes féroces.

— Je ne puis vous jurer d'avoir ce courage, Elisabeth, répondit le gentilhomme, mais voici ma navaja.

Et il lui tendit son long couteau-poignard qu'elle saisit avidement.

— Oh ! je dompterai ce cheval endiablé, s'écria Terral épouvanté, et vous ne vous tuerez pas.

— Ce maraud d'Acacia est plein d'intelligence, dit Gontran en jetant autour de lui un coup-d'œil profond. Les jaguars ne pouvaient lui manquer de parole ; ils sont forcés de venir s'abreuver à cette source. Seulement, il a compté sans le Possédé !

— Mais vous, mon ami, comment espérez-vous trouver votre salut ? demanda Elisabeth. Croyez-vous que je veuille fuir en vous laissant dans ce danger ?

— Ma chère, répliqua Gontran, je suis chasseur et je me tirerai d'affaire en grimpaant au haut d'un de ces arbres. En fuyant, vous me servirez, car les jaguars m'oublieront sans doute en charmant leurs loisirs au moyen de ces chevaux que mon fidèle nègre a eu la précaution d'éventrer. Au jour, ils battront en retraite et je vous rejoindrai à la route que nous a fait quitter ce domestique trop zélé !

Pendant ce dialogue, le péon s'était approché du cheval qui hennissait, écumait et se tordait sur ses jarrets. — Une fois lâché, l'odeur du jaguar donnera à ces jambes-là une vitesse de dix lieues à l'heure, dit Terral.

— Mais les voici, les jaguars ! s'écria d'une voix stridente M. de Favières qui vit les formes agiles et puissantes de quelques-uns de ces monstres se dessiner au-dessus des herbes de la plaine, éclairée par la lueur argentée de la lune.

Le cri de l'émigré glaça d'effroi le cœur d'Elisabeth et celui de Terral. Cependant celui-ci reprit bien vite courage. Il se hâta de ramasser la selle d'un des chevaux qu'avait éventrés Acacia, et la jeta sur le dos du Possédé, que de solides liens attachaient heureusement au cèdre. L'animal hennit de fureur en sentant rebondir contre ses flancs les larges étriers de bois.

Le moment est décisif pour la République française. Elle ne peut plus hésiter. Si Radetzki reçoit ces formidables renforts avant que notre armée ait franchi les Alpes ; si les places de Trévise, de Padoue, de Vicence et de Palma-Nova sont secourues, même dans le cas où Mantoue et Vérone tomberaient au pouvoir de Charles-Albert ; l'armée piémontaise serait perdue et l'Italie écrasée.

Les nouvelles du théâtre de la guerre, reçues aujourd'hui, sont mauvaises pour la cause italienne.

(Réforme).

L'expédition savoienne.

Dans un dernier article intitulé : *Expédition de Savoie*, le *Censeur*, à la date du 27 juillet, s'exprime ainsi : « Il a paru, il y a quelques semaines, une brochure signée de M. P. R., qui a cru devoir rectifier certains faits avancés dans la brochure officielle. Nous ne le suivons pas dans les détails qu'il donne ; nous ne reviendrons pas sur des faits suffisamment connus et appréciés ; nous voulons seulement relever une assertion de l'auteur, laquelle est tout-à-fait contraire à la vérité et dont nous ne comprenons pas le but. »

Cette assertion se trouve dans ce passage de la brochure (pages 34 et 35) : « Dans la journée du 31 mars, deux Messieurs faisaient rédiger dans le *Censeur* une proclamation aux habitants de la Savoie. L'un des deux, arrivé la veille de Chambéry, avec un projet de république et la composition d'un gouvernement provisoire à l'usage de ce pays, avait offert et fait accepter à l'autre, au nom de ses commettants, l'honneur de la présidence. Il lui avait exposé préalablement les moyens qui facilitaient et rendaient l'entreprise assurée. En conséquence, ces deux Messieurs se mirent en route, emportant avec eux leur projet de République et s'avançant à l'avance le succès de cette espèce de contrebande politique, qui allait établir la contrefaçon avant l'ouvrage.... »

« A leur arrivée, MM.... ne trouvèrent plus sur les visages qu'incertitude, hésitation, froideur, et dans les discours que vains raisonnements et sots prétextes conduisant à la désertion. La confiance que les conspirateurs avaient en eux-mêmes s'était évanouie à l'approche du péril, et avec elle, la confiance au succès. Dès lors leur amour-propre ne fut plus occupé qu'à habiller d'un mot honnête leur défection.

« Le lendemain, après avoir inutilement essayé de relever les courages, M.... reprit la route de Lyon ; et pour ne laisser aucun doute sur ses rapports avec la colonne, nous ferons remarquer qu'il prit encore la route opposée à celle qu'elle suivait. »

Dans ce passage, en partie cité par le *Censeur*, l'auteur de l'article n'en conteste qu'un seul point. « Ce qui est faux, dit-il, c'est que le négociant lyonnais ait jamais accepté les honneurs de la présidence, qu'il y ait même songé. »

Alors, tandis que Terral, après lui avoir serré la sangle sous le ventre, se hâtait de chasser les courroies de ses éperons, M. de Favières noua au-dessous des naseaux une corde de crin en guise de bride et le caveçon que les Mexicains appellent le bozal.

A ce moment, Elisabeth entendit des rugissements éclater plus près d'eux encore : elle jeta un cri d'épouvante.

Terral sauta brusquement en selle. Furieux de ce poids inaccoutumé, le Possédé secoua violemment la selle pour s'en débarrasser ; mais ce fut en vain. Il tourna alors la tête et chercha à mordre les jambes de son cavalier. Le péon redevenu vaquero le tira en sens inverse par le bozal qui comprimait ses naseaux.

— Il en est temps ! A la garde de Dieu ! Veuez, madame, s'écria le péon.

Et il lui tendit la main.

Mais au moment de fuir et d'abandonner Gontran, Mme de Favières sentit l'amour et le dévouement l'emporter dans son cœur sur l'effroi de la mort.

— Jacques, dit-elle, sauvez mon mari. Je suis une femme, moi, un être inutile. La vie de Gontran est plus nécessaire que la mienne au bonheur de notre enfant.

— Non, non, Jacques, ne l'écoutez pas, emportez cette femme ! interrompit M. de Favières, qui avait fait rapidement cette cupide réflexion : « Si Terral meurt, la mine est perdue pour moi, et je ne tiens pas à vivre si je dois rester pauvre, après un si beau rêve. »

Pendant ce temps, le Possédé se renversa traitreusement sur le dos ; mais le pommeau de la selle heurta seul le sol et meurtrit le garrot du cheval. Terral avait sauté à terre avec légèreté, et il se remit vaillamment en selle du côté hors montoir, tandis que l'animal se relevait en hennissant comme un victorieux.

— Vous voyez bien, madame, dit alors l'émigré à Elisabeth qui continuait de le supplier de partir, qu'un vaquero mexicain peut seul vous sauver, et que si je cédaï à votre pensée, nous nous perdions tous deux inutilement. Partez, partez, et bon voyage ! Quant à moi, je gagne mon observatoire champêtre en attendant de vos nouvelles.

— M. le marquis a raison, madame, mais laissez-moi vous remettre en lieu de sûreté, dit vivement le péon, — et je vous jure de revenir ensuite chercher le maître, sût-il au milieu d'une armée de panthères !

— Noble cœur ! murmura Elisabeth. Qu'ai-je fait pour mériter un tel dévouement ?

Terral l'enleva doucement de terre et la plaça en croupe sur le cheval.

— Etreignez le péon de toute la force de vos bras, cria de Favières à sa jeune femme, du haut du palétavier voisin sur les branches duquel il s'était réfugié, armé d'un coutelas et d'une carabine.

C'est à l'auteur de la brochure à déclarer maintenant que cette dénégation tardive du *Censeur*, qui prend officieusement le parti du négociant lyonnais, son actionnaire, son abonné, son ami, si elle n'est pas contraire à la bonne foi qu'on lui suppose, est au moins maladroite en ce qu'elle fait soupçonner celle de son protégé. C'est ce que l'auteur de la brochure a essayé de faire comprendre au rédacteur du *Censeur*, dans l'explication qu'il a eue avec lui ; mais comme celui-ci s'est refusé, sous prétexte de ne point éterniser une polémique qu'il a lui-même ouverte, de donner à ses raisons la publicité de son journal, il ose espérer de votre obligeance, citoyen rédacteur, que vous lui accorderez le droit de relever, dans votre estimable journal, la leçon qu'il eût été plus sage au *Censeur* de s'appliquer à lui-même, lorsqu'il dit magistralement que le devoir de quiconque aspire au rôle d'historien est d'étudier les faits, de ne pas prêter à ceux qui ont pris part aux événements des intentions qu'ils n'ont pas eues ; devoir qui devient plus impérieux quand il est facile à remplir, quand on peut interroger ceux qui ont vu les acteurs de ces scènes et ceux-là même dont on veut retracer la conduite.

En vérité, le *Censeur* est trop généreux en prenant la défense d'un homme qui a pris lui-même le plus grand soin de s'accuser. Cela ressemble assez à la maladresse de certains personnages de l'ancienne comédie, qui frappent par étourderie en se trompant de joue, l'offensé au lieu de l'offenseur. A qui revient en effet le démenti du *Censeur*, si ce n'est au protégé même du *Censeur*, s'il est vrai que celui-ci ait avoué hautement, en présence de plusieurs témoins oculaires, ce qui fait l'objet du démenti, et ceci est facile à prouver ?

Interpellé par les chefs de l'expédition de Savoie, sur sa conduite dans la journée du 31 mars, l'ami du *Censeur*, le négociant lyonnais, dont parle la brochure, ne trouva point d'autre explication à donner que les faits qui, sur sa parole, y ont été relatés sans doute, que par cette explication, il était loin de justifier l'abandon du poste qui lui avait été assigné à Lyon. Mais si l'on usa alors d'indulgence à l'égard d'une folle démarche faite à l'insu de la colonne par un emportement d'amour-propre, ce ne fut point assurément pour autoriser M.... à faire démentir en public ce dont il avait fait l'aveu en particulier. Il n'y a pas de vérité à demi-mots, comme il n'y a pas d'honnête homme à deux visages et à deux paroles. Le fait que le *Censeur* voudrait en vain démentir, est attesté par dix personnes, pour la plupart amies de M..., toutes présentes aux interpellations qui lui furent adressées. J'ajouterais que M... a été invité, avant l'impression de la brochure à en prendre connaissance, au moins en ce qui le concernait, et qu'il a négligé de se rendre à cette invitation.

Je renvoie le lecteur à la brochure, s'il veut prendre une connaissance plus exacte de l'espèce de donquichotte.

Elisabeth obéit machinalement, et Jacques devint pâle comme la mort. Il détacha vivement la corde qui attachait le Possédé au cèdre, puis lui donna un coup d'éperon, et l'animal vaincu, qui dès lors ne désirait plus que vengeance, prit impétueusement sa course, courant droit à un tronc d'arbre, brisé par les coups de vents, qui se dressait comme un poteau à l'entrée de la plaine.

— Prenez garde ! cria de loin Gontran,

— Nous allons périr ici, devant ces yeux, près de lui, dit Elisabeth éblouie par cette course rapide,

— Ne craignez rien, maîtresse, répliqua le dompteur.

Le Possédé n'était plus qu'à dix pas du tronc d'arbre, où il paraissait devoir se briser la tête. Tout-à-coup le dompteur lui recouvrit les yeux avec le bandeau de cuir qu'il tenait de la main droite. Le cheval aveuglé fit un bond en sens contraire, en sentant ce voile épais s'interposer entre l'arbre et son regard, et de ce moment il suivit sans résistance la direction que lui imprima son vainqueur. M. de Favières, les vit bientôt se perdre dans un tourbillon de poussière.

Cette scène avait duré à peine quelques minutes pendant lesquelles les rugissements de jaguars n'avaient pas cessé de se rapprocher encore.

Jacques Terral n'avait jamais été si heureux. Il sauvait la femme aimée, il sentait le souffle d'Elisabeth frôler ses cheveux, les bras charmants de la jeune Française se nouer autour de sa taille, lui pour qui la voir était un bonheur.

— Jacques, dit-elle, entendez-vous les cris de ces monstres furieux ! Oh ! je n'ose retourner la tête.

— Madame, je suis si heureux de me sentir emporté avec vous par ce cheval presque fou de terreur, de sentir l'air rafraîchir comme une vague mon front brûlant que j'oublie les jaguars, répondit le péon.

— Mais ce cheval est épuisé de fatigue : il va s'abattre et nous livrer !

— Le Possédé ! oh non, maîtresse. Voyez ! son souffle n'est pas entrecoupé ! son poil se mouille à peine. C'est une noble bête. Les jaguars sont d'ailleurs bien loin derrière nous maintenant.

— Hélas ! que devient Gontran au milieu de ces monstres ! s'écria-t-elle avec désespoir.

— Il est heureux, madame, répondit le vaquero avec un sourire triste, puisque vous oubliez vos dangers pour penser aux siens. Oh ! pourquoi l'homme aimé de vous est-il possédé de cet amour de l'or qui lui fait désirer des bonheurs étrangers à celui qu'il a sous la main !

Cependant le dompteur cherchait à atteindre une colline qui s'élevait devant eux, rocheuse à sa base et verdoyante d'arbres à son sommet.

— Encore un peu de courage, madame, lui dit-il, et nous atteignons le bas de la colline.

BUREAUX DE L'ASSEMBLÉE.

Le projet de décret sur l'élection des juges des tribunaux de commerce a été examiné hier dans les bureaux. Le projet de décret élaboré sous le ministère du citoyen Crémieux, a pour but de faire nommer les juges par tous les commerçants patentés depuis 5 ans. On sait que jusqu'à présent la liste des électeurs était dressée par les préfets, et ne se composait que de commerçants notables. Les bureaux ont en général admis le principe du projet de loi comme conséquence du suffrage universel qui doit former la base de la nouvelle constitution. La commission se compose des citoyens Emile Leroux, Grellet, Babaud-Larivière, Dabaux, Fayolle, Louis Reybaud, Julien, Baze, Ferdinand Barrot, Crémieux, Brillier, Liechtenberger, Freslon, Lefort-Gonsolin, Davy (de l'Eure).

COMITÉ DES FINANCES.

Hier, a été nommée par le comité des finances une sous-commission de cinq membres chargée de réviser la législation actuelle sur les pensions civiles, et de lui préparer un travail complet sur cette matière. Cette sous-commission se compose des citoyens Panat, Etienne, La Touche, Gaslonde et Delaporte.

Le comité, après avoir entendu le rapport du citoyen Bineau sur le budget rectifié de 1848 concernant l'administration centrale du ministère de l'intérieur, a décidé que le nombre des employés sera fixé, d'après les bases établies à cet égard en 1846, par la commission des finances.

ASSEMBLÉE NATIONALE.

Séance du 31 juillet.

Présidence du citoyen Armand Marrast.

A une heure et demie, la séance est ouverte. Le procès-verbal est lu et adopté.

Le citoyen président procède au tirage au sort des bureaux.

Dépôt d'un grand nombre de pétitions sur le bureau du président.

Une très-grande agitation règne dans l'Assemblée. De bonne heure les tribunes sont encombrées, et beaucoup de curieux désappointés se promènent dans les couloirs faute de trouver où prendre place. Les dames sont, comme toujours, dans les solennités parlementaires, en majorité. Mais l'attrait de la curiosité ne leur a pas fait oublier les intérêts de la coquetterie. On le voit aux recherches de leurs toilettes peu égalitaires.

Le citoyen président donne, après le tirage des bureaux, lecture d'une lettre annonçant que les obsèques du général Damesme auront lieu demain à 9 heures.

L'ordre du jour indique les interpellations du citoyen Mauguin sur les affaires étrangères.

Le citoyen BASTIDE, ministre des affaires étrangères : Je demande à dire quelques mots. Je dois prévenir l'Assemblée qu'il ne me serait pas possible de répondre aux interpellations de l'honorable membre. Dans l'état actuel de l'Europe, il y aurait danger pour les affaires publiques à entrer dans des détails, et je croirais manquer à la dignité de l'Assemblée de l'entretenir de considérations vagues et banales. Tout ce que je puis dire, c'est que notre situation, vis-à-vis de l'Europe, n'a jamais été meilleure : nous sommes en paix, sinon en relations intimes avec tous les gouvernements. Mais, je le répète, il y aurait danger à entamer une discussion approfondie sur ce chapitre, à risquer une parole ou prendre tel engagement qui compromettrait l'avenir.

vez me forcer à vous abandonner sans défense et sans aucun soin dans cette solitude. Autrement, j'irai chercher don Gontran jusque dans les griffes des jaguars.

— Bien, Jacques, reprit la noble femme. Ecoutez donc, je ne puis résister à mon inquiétude. Dussé-je me traîner sur les genoux, je veux retourner à la Source. C'est mon devoir !

— Soit, maîtresse, dit le pécun. Je n'ai pas le droit de m'opposer à votre volonté. Où vous irez, j'irai. Le cheval a pris du repos, et il nous ramènera à ce lieu maudit dont Acacia croyait faire notre tombeau.

Mme de Favières, toute brisée qu'elle était, se fit porter sur le cheval que le pécun avait dompté enfin, et celui-ci se remit en selle ; mais comme Elisabeth ne pouvait supporter le galop, ils marchèrent lentement, suivant la courbe décrite par les collines, afin que l'ombrage des arbres garantît la jeune femme de l'ardeur du soleil.

Ils étaient à peine partis depuis une demi-heure, lorsqu'ils entendirent résonner les sabots d'un cheval sur les cailloux d'un sentier latéral ; le pécun arrêta court le sien, et attendit au bord d'une clairière d'où il devait voir déboucher le nouveau venu, ami ou ennemi.

Lorsque le cavalier apparut, Terral et Elisabeth laissèrent échapper à la fois une exclamation de surprise.

C'était le nègre Acacia qui, lui aussi, revenait vers la Source aux jaguars pour s'assurer de sa vengeance. Il tressaillit d'étonnement à la vue d'un groupe immobile, et fallut tourner bride, comme devant des fantômes vengeurs ; — mais voyant que le pécun était seul avec Mme de Favières, une joie brutale dilata aussitôt sa face d'ébène.

— Ah ! c'est toi, camarade, lui cria-t-il, tu as profité de ma ruse, tu as confié ton maître aux jaguars et tu as gardé pour toi la maîtresse ; mais maintenant du moins les chances sont égales entre nous !

Et saisissant la bride de sa monture avec ses dents, car sa main mutilée était enveloppée de linges sanglants, il prit un long pistolet à l'arçon de selle, où ballottait aussi une énorme gourde d'eau, et l'arma avec son autre main en criant :

— Voyons si tu es aussi bon tireur qu'habile vaquero.

Le pécun sentait sa raison s'égarer. Pas une arme pour se défendre ! Terral n'avait plus la force de proférer une parole. Avoir sauvé Elisabeth pour la voir tomber sous la vengeance de ce misérable ! Cette pensée le rendait fou. La jeune femme, penchant alors son front pâle à l'oreille du pécun :

— Jacques, lui dit-elle, j'ai dans ma main la navaja que m'a donnée Gontran.

Et sa main délicate étreignit le manche du couteau au moment

Le citoyen MAUGUIN : Ce que je comprends du discours du citoyen ministre des affaires étrangères, c'est qu'il désire un ajournement. Je m'y résignerais volontiers si la politique suivie actuellement avec l'Europe ne nous conduisait tout droit à une guerre générale. (Réclamation.) Je n'accuse pas les intentions. Non, la guerre n'est pas dans la pensée du citoyen ministre, dont je me plais à reconnaître la loyauté. Elle n'est même pas dans la politique qu'il vous a apportée à cette tribune ; mais il y en a une autre. (Agitation.)

Plusieurs voix : Laquelle ! laquelle !

Le citoyen MAUGUIN : Je marche sur un terrain brûlant. Je touche à des questions délicates. Je tâcherai de les traiter sans compromettre les intérêts de la France. Depuis la révolution de 1848, quatre mouvements bien distincts agitent l'Europe ébranlée jusque dans ses fondements : mouvement de nationalité, mouvement de race, mouvement territorial et mouvement de principe ou révolutionnaire. Ces quatre mouvements soulèvent des peuples et les tourmentent comme les vents qui soufflent sur l'Océan des quatre points cardinaux et soulèvent les vagues de la mer. Evidemment, il se fait un immense travail destiné à changer la face de l'Europe. L'ancien monde, le monde du moyen âge achève de disparaître pour faire place à la société moderne ! Dans ce grand travail de régénération, la France n'a-t-elle pas un autre rôle à jouer que celui de l'expectative ? Je ne le crois pas ! Cependant, notre politique n'agit pas, ne parle pas, ou quelquefois elle agit et parle trop. Vous vous rappelez les actes du gouvernement provisoire ; ce manifeste magnifique proclamant le désir de la paix, le désir énergique suivi bientôt après des expéditions révolutionnaires contre la Belgique, contre l'Allemagne, qui ont jeté l'alarme en Europe et ont fait suspecter nos intentions.

L'Europe a pensé que nous avions une politique double : et cette opinion, cette crainte existe encore ! Elle existe, je dois le dire, par notre faute ! A nous, parce l'Assemblée n'a pas désavoué, assez hautement, assez franchement les témérités du gouvernement provisoire, et cette politique ambiguë que je dénonçais tout à l'heure. (Vivement.) Voilà le mal de la situation, l'immense péril sur lequel j'ai voulu appeler l'attention de la chambre. Il est résulté de cette opinion, répandue en Europe, un mouvement de réaction très-marqué contre la République, contre la révolution. En Allemagne, surtout, on nous dit : Que craignez-vous de l'Allemagne ? elle se divise. L'Autriche est un empire qui tombe en dissolution. Erreur ! citoyens, préjugé.

L'Autriche n'est pas dans la situation qu'on prétend, puisqu'en ce moment même elle s'agrandit. C'est un archiduc d'Autriche qui se trouve à la tête de l'Allemagne unitaire en qualité de vicaire-général. La question d'Italie n'est pas moins compromise pour nous que celle d'Allemagne. Un des premiers actes de l'Assemblée de Francfort a été de déclarer que l'illyrie et le port de Trieste faisaient partie de la confédération germanique. (Nouveau mouvement.) Le vicaire-général doit proposer qu'il en sera de même pour la Vénétie, et il est à craindre que sa proposition ne soit adoptée, et cependant en Italie notre intervention est plutôt crainte que désirée ? Pourquoi ? parce que notre politique vis-à-vis des cabinets italiens a manqué de franchise et de décision, vis-à-vis surtout du roi de Piémont, près duquel notre ambassadeur ne remplit qu'un rôle purement passif. La part que nous avons prise aux événements de Naples a eu le plus fâcheux retentissement en Europe.

Il faut sortir de cette politique incertaine et trompeuse. Il faut que l'Europe sache bien ce que nous voulons. Ce que veut la France ? que notre politique n'est qu'une politique de propagande souterraine, mais une politique de grand jour et de plein soleil. Honneur et loyauté, telle doit être la devise de la France républicaine, qui doit pouvoir avouer hautement toutes ses agents. En résumé, il faut que notre gouvernement dessine nettement sa politique, sorte de son inertie apparente, de cette attitude ambiguë qui laisse place au dehors, à l'inquiétude, et fait planer sur la France je ne

où le nègre visait Terral à la poitrine avec une implacable haine.

Mais aussitôt un lazo siffla dans l'air au détour d'un rocher près duquel était arrêté l'esclave, et vint s'enrouler à son poignet et au tour de sa taille épaisse. Le coup de pistolet dévia et la balle alla se perdre dans les branches d'un chêne.

En même temps un homme se précipita vers le misérable, le saisit, le renversa de cheval, et lui arrachant son pistolet, lui en asséna sur la tête un coup si terrible qu'il roula, masse inerte et sanglante, dans le ravin qui bordait la clairière.

— Voilà comme on paie les gages des domestiques qui aiment à décevoir ! s'écria en riant le nouveau venu, dans lequel Elisabeth et Terral reconnurent M. de Favières. Cette scène avait été rapide comme la foudre. Le gentilhomme s'avança vers sa femme :

— Sauvé ! vous êtes sauvé ! lui dit-elle avec effusion et les yeux humides de larmes de joie.

— Ma chère, répliqua Gontran, il faut avouer que ces jaguars sont distraits comme des académiciens en séance. Ils se sont si consciencieusement occupés à dévorer les chevaux que ce bon serviteur avait eu l'ingénieuse précaution d'éventrer, qu'ils ont, je crois, fait semblant de ne me pas voir. Je n'étais pas un morceau assez friand pour les détourner de leur festin. Après avoir passé le reste de la nuit à souper comme des marquis de la régence, ils ont regagné leur domicile au point du jour. J'ai profité de leur absence pour descendre de mon palétuvier et m'éloigner à toutes jambes de ce séjour enchanté dans la direction que je vous avais vu prendre. Un heureux hasard m'a fait rencontrer des mules que la peur avait engagées à s'enfuir çà et là. Cette noble monture m'a apporté jusqu'au détour de ce rocher. J'y suis arrivé fort à propos, ce qui n'est guère l'habitude des maris. J'y gagne même un cheval de plus et un nègre de moins.

Une voix lamentable qui sortait du ravin interrompit cette légèreté de propos, incompréhensible pour le Mexicain Terral et qu'Elisabeth admirait.

— Achève-moi par pitié ! criait Acacia.

— Faisons-lui cette grâce, dit Terral touché de compassion.

— Non, dit sèchement M. de Favières, il a encore deux ou trois heures de vie à espérer. Il faut lui laisser le loisir d'entendre les jaguars s'inviter mutuellement au festin dont il était l'amphitryon, mais dont il ne croyait pas faire les frais.

— Sois donc maudit ! s'écria en riant l'esclave, le grand Esprit me vengera de cette dernière cruauté. Tu ne sortiras pas de ce désert. Tes os blanchiront dans les sables d'Arispe !

(La suite à un prochain numéro.)

Emmanuel GONZALEZ.

nade dont il est ici question. Je crois en avoir dit assez, pour renvoyer au rédacteur du *Censeur* sa moralité, qui termine son article à la manière d'un apologue, en prouvant que j'ai rempli mon devoir d'historien sur le point contesté, en remontant à la véritable source, et en interrogeant la personne même dont j'ai retracé la conduite.

P. R.,

Auteur de la Brochure sur le mouvement républicain des volontaires Savoyards.

Correspondance particulière du Peuple Souverain.

Paris, le 31 juillet 1848.

Le citoyen Et. Arago, directeur de l'administration des Postes, vient de faire une petite révolution dans son administration. Samedi dernier, 73 employés ont reçu en même temps une lettre qui les révoque ou les met en disponibilité à partir de la fin de ce mois.

— On s'occupe toujours avec une grande persévérance à l'état-major de la place de rechercher tous les moyens possibles pour empêcher la construction des barricades, et une fois qu'elles seraient construites pour les détruire sans sacrifier la vie d'un grand nombre de soldats. Il a été reconnu que l'emploi du canon pour démolir les barricades n'était pas suffisant et il a été décidé qu'à l'avenir si l'on avait le malheur de se retrouver en face d'une insurrection comme celle de Juin, on se servirait uniquement de bombes. On a déjà fait venir à Vincennes un grand nombre de mortiers montés sur un nouveau genre d'affûts. On fait tous les jours des exercices à Vincennes avec ces mortiers qui sont disposés de manière à lancer des bombes à toutes les distances déterminées. La portée varie suivant la charge de poudre, et la bombe, au lieu de décrire une parabole comme avec les obusiers sans affût, est lancée dans une direction plus ou moins horizontale, à la volonté des pointeurs. De cette manière, quand on se trouvera en face d'une barricade, on pourra envoyer des bombes au milieu des insurgés sans perdre son temps à tirer à coups de fusil et ce système pourra être mis à exécution au milieu de la voie publique pendant que les sapeurs ouvriront des communications aux troupes dans l'intérieur des maisons et permettront aux soldats d'arriver à couvert au-delà des barricades. La postérité ne comprendra pas que des Français ont pu étudier de sang froid l'art de détruire d'autres Français.

— On parle, dit l'*Avenir national*, de l'arrestation probable du citoyen Caussidière. L'ancien préfet de police en serait réduit à prouver un *alibi* qu'il ne peut établir qu'avec assez de difficulté.

Nous croyons que l'*Avenir national* a été mal renseigné. Le citoyen Caussidière, de même que le citoyen Louis Blanc, affectait pendant les journées de juin de ne pas sortir de l'enceinte de l'Assemblée nationale, qui était d'ailleurs en permanence, et il ne lui serait pas difficile sans doute de prouver un *alibi*. Mais il n'en est pas moins vrai que le citoyen Caussidière a été appelé devant la commission d'enquête, pour donner des explications sur ses relations avec plusieurs individus reconnus comme chefs des insurgés.

Puis se dressant des pieds sur le flanc et presque sur le cou du Possédé, il excita son ardeur avec sa cravache. Ce cheval devint alors rapide comme le vent lui-même. En deux minutes d'un galop inouï, il atteignit la colline.

Le pécun avait bien tenu sa promesse ; il avait sauvé la femme de son maître...

Il déposa avec précaution Mme de Favières au pied d'un sumac, après l'avoir enveloppée dans son frezada. Elle était comme assoupie dans un état de faiblesse et d'épuisement alarmant. Il veilla sur elle avec la sollicitude d'un amant plutôt qu'avec le dévouement d'un serviteur. Elle ne sortit de son anéantissement que pour tomber dans le délire de la fièvre. Terral l'entendait appeler Gontran à grand cri, ou exciter, avec des exclamations convulsives, le galop du Possédé. Tant d'émotions successives avaient brisé cette délicate nature.

Le jour reparut avant que la fièvre de Mme de Favières se calmât et que la raison lui revint.

Enfin elle rouvrit les yeux, et son premier regard rencontra celui de Terral.

— Où est Gontran ? lui demanda-t-elle d'une voix faible ; nous a-t-il rejoints ?

— Non, madame, répondit le pécun.

— Eh bien ! pourquoi n'êtes-vous pas déjà allé à son aide comme vous l'avez promis, Jacques ?

— Pourrais-je vous abandonner, exténuée, malade, en proie au délire, dans ce lieu désert ? répliqua-t-il avec un douloureux accent de reproche.

— Il s'agit bien de moi ! dit amèrement Elisabeth ; n'avez-vous pas promis de retourner près de votre maître quand vous m'auriez mise en sûreté. Comptez-vous mentir à votre promesse ?

— Mais, madame, le maître est brave, il a des armes, il peut se défendre, répliqua tristement le pécun, tandis que si je vous quittais et que vous fussiez surprise par quelque bande d'Indiens ou de voleurs des savanes, M. de Favières m'accablerait de sa colère, et il aurait raison.

— Mauvais prétextes. Je vous ordonne d'aller à la recherche de votre maître, continua Elisabeth irritée de cette résistance qu'elle soupçonnait de duplicité.

Mais en voyant la poignante expression de douleur qui se peignait sur le visage du fidèle pécun, elle eut honte de son ordre impérieux et fondit en larmes.

— Oh ! je suis folle et ingrate, Jacques. Pardonnez-moi ! Je vous accuse, vous qui avez été si dévoué, si généreux pour Gontran et pour moi !

— Pour vous, madame, dit vivement Terral. Je n'ai rien fait que pour vous. Je suis prêt à vous obéir en tout, mais vous ne pou-

sais quel vague soupçon, sinon de complicité directe, du moins de tolérance. (Rumeurs.)

Le président du conseil a la parole. (Mouvement de curiosité.) Le général Cavaignac commence par établir la différence qui, selon lui, doit exister entre le droit d'interpellation sous l'ancien gouvernement. Selon lui, la discrétion et le silence sont d'une plus grande importance sous le gouvernement actuel. Si j'étais devant une chambre des députés, dit-il, je n'hésiterais pas à répondre. Devant l'Assemblée nationale, je demande à ne pas répondre. (Marques d'étonnement.)

Passant aux reproches articulés par le citoyen Mauguin, le général Cavaignac s'étonne qu'il ait pu reprocher au gouvernement d'avoir à l'étranger des agents qui ne font rien, qui ne disent rien, et cependant d'avoir une politique déloyale. Nous ne pouvons, dit-il, répondre que de nos agents. Des agents hostiles ou dont on a à se plaindre, nous ne pouvons en répondre je prie le citoyen Mauguin de préciser ses accusations.

Le citoyen Macquart : Je ne me suis pas assez bien fait comprendre à ce qu'il paraît. Je n'ai entendu rendre à l'honorable général qui préside à nos affaires la responsabilité des faits que j'ai signalés. Les agents et les actes auxquels j'ai fait allusion remontent plus haut que son administration. Il y a des agents qui ont excité la défiance.

A gauche : Nommez-les ! nommez-les !

Le citoyen Mauguin soutient qu'il y a eu à l'étranger des agents français dont les instructions étaient en opposition avec les instructions données à d'autres agents. (Agitation au banc des ministres.)

Le président du conseil : J'avais prié le citoyen Mauguin de monter à cette tribune. La réponse qu'il nous a faite ne nous fera pas sortir du silence que nous nous sommes imposés ; mais, je le répète, il y a signalé, je le supplie de le préciser.

Le citoyen Mauguin monte à la tribune.

Je dis qu'en Piémont il y avait un agent qui avait des instructions secrètes. A Naples, il y avait deux agents dont l'un était chargé de réclamer des indemnités. Je demande alors ce qu'a fait l'autre agent...

Le citoyen Cavaignac. Je cherche vainement dans les paroles du citoyen Mauguin au reproche fondé.

Le citoyen Mauguin. Cela ne vous regarde pas, cela ne s'est point passé sous votre gouvernement. (Mouvement.)

Le citoyen Cavaignac. J'avais un soupçon de cette réponse, et si j'ai tant insisté pour une réponse, ce n'est pas assurément que je voulais dégager ma responsabilité aux dépens d'un cabinet dont j'ai eu longtemps l'honneur de faire partie. (Applaudissements à gauche.) Je ne serais pas resté membre d'un cabinet dont la politique eût été une politique de duplicité. Je somme donc le citoyen Mauguin de s'expliquer plus catégoriquement.

Le citoyen Mauguin : Je voulais éviter toute personnalité, mais puisqu'on m'y force, je dirai qu'il est impossible que l'Europe n'ait pas de défiance quand elle voit au pouvoir le ministre qui a nommé l'agent français auquel j'ai fait allusion.

Le citoyen Bastide, après avoir conféré avec le citoyen Lamartine, se dirige vivement vers la tribune.

L'agent français à Naples, est le citoyen Legros, qui est parfaitement honorable, c'est un de mes amis. Il est allé à Naples, a été reçu par le roi, a demandé pour les citoyens français une indemnité qui a été accordée sans objection ; il est ensuite revenu, et a volontairement donné sa démission.

Le citoyen Mauguin revient à la tribune.

Le citoyen Marrast : Aux termes du règlement, vous n'avez plus la parole.

Une foule de voix : Parlez ! parlez !

Le citoyen Marrast : Je ne puis vous laisser parler que si l'Assemblée y consent. Je vais consulter l'Assemblée.

L'Assemblée décide que le citoyen Mauguin parlera.

Le citoyen Mauguin : L'agent français qui est allé à Naples réclamer une indemnité, est le même qui est accusé publiquement à Naples d'avoir armé l'insurrection, d'avoir présidé à la formation des barricades.

C'est un fait qui a été connu dans toutes les cours de l'Europe. Je vous demande s'il est de nature à augmenter la confiance dans le cabinet français. (Agitation.)

Le citoyen président : Les interpellations n'ont pas d'autre suite, l'Assemblée passe à l'ordre du jour.

Discussion sur la suite à donner à la proposition du citoyen Proudhon, relative à la réorganisation de l'impôt et du crédit.

Le citoyen président : La parole est au citoyen Léon Faucher qui renonce à la parole.

Le citoyen Proudhon monte à la tribune. La séance est suspendue pendant cinq minutes.

Le citoyen Gerdy dépose le rapport sur les divers projets de décret concernant la presse.

Le citoyen Proudhon : (Mouvement d'attention.) Vous êtes impatients, non pas de m'entendre, mais d'en finir. Le socialisme a fait la révolution de Février ; la réforme parlementaire n'eût pas suffi pour ébranler le pouvoir déchu. Le socialisme a figuré dans tous les actes de la révolution : au 17 mars, au 15 avril, au 15 mai ; la dernière insurrection se couvrait du drapeau du socialisme. Il faut donc en finir avec lui, vous le voulez, citoyens représentants. Je le veux aussi ; il ne tiendra pas à moi qu'on en finisse aujourd'hui.

Venons à la question. Jamais, je l'avoue, je n'ai vu un rapport aussi plein de personnalités que léger de raison, que celui du citoyen Thiers. Le comité des finances a été sévère avec moi, pour ne pas dire plus. (Bruit.) J'aurais peut-être le droit de représailles ; je n'en userai pas ; je serai indulgent, je serai plein de miséricorde. (Rires.) Je me contenterai de défendre le socialisme, qui n'est que la protestation du prolétariat contre la réaction.

La séance continue.

Chronique locale.

La réaction, qui depuis quelque temps lève la tête à Lyon comme dans les villes suburbaines, prétend qu'à la Guillotière les jetons de présence ont occasionné une dépense énorme. Le fait est faux, et cette dépense ne dépasse pas trois mille huit cent francs ; ce que pourra établir le comité provisoire, en rendant ses comptes.

Il est, en outre, un autre fait que les gens de mauvaise foi ne font pas connaître, c'est que tous les citoyens qui

sont dans la position de se passer de la rétribution de quatre francs, ne les ont pas reçus.

— Vendredi, à dix heures du soir, un sergent du 3^e léger descendait la Saône sur un bateau ; à la hauteur de l'île-Barbe un autre bateau marchant plus vite que le sien, passe à côté sans l'apercevoir à cause de l'obscurité, et lui écrase la main droite qu'il tenait à la bande du bateau. Le malheureux sergent a été conduit à l'hôpital militaire où il a dû subir l'amputation de l'avant-bras.

— La nuit dernière, les postes ont été doublés. Cette mesure a été prise sur l'avis que des tentatives d'incendie devaient avoir lieu sur plusieurs points de la ville.

— La garde mobile de Lyon vient de souscrire pour une somme de 687 fr. 30 c. au profit des ouvriers sans travail.

— Un avis relatif à l'adjudication de la direction des théâtres de Lyon vient d'être publié par le citoyen maire de Lyon.

— Avant-hier, la police a arrêté un individu prévenu d'avoir tiré un coup de pistolet sur un garde mobile ; au moment où celui-ci passait sur le cours Lafayette pour se rendre à la caserne des Capucins.

Les employés des théâtres de Lyon nous prient d'insérer la lettre suivante :

Lyon, le 31 juillet 1848.

A Monsieur Chipier, membre de l'administration municipale et de la commission des théâtres.

Monsieur,

Les employés des deux théâtres, choristes, corps de ballet, orchestre et machinistes, déclarent n'avoir pris aucune part au mémoire intitulé : *Un Comédien pour tous*, à un conseiller municipal pour lui seul ; en conséquence, ils en déclinent la solidarité.

Ils viennent en outre solliciter de vous l'autorisation d'ouvrir les théâtres de Lyon, en leurs noms.

Ils espèrent que par votre bienveillante intervention, 350 familles ne seront pas plus longtemps plongées dans la misère. Veuillez vous rappeler, Monsieur, que ce sont les mêmes employés qui, l'hiver dernier, ont continué l'exploitation du Grand-Théâtre, alors que les artistes comédiens, par un égoïsme inqualifiable, manquèrent à l'honneur en ne remplissant pas l'engagement contracté avec la ville et à l'humanité en nous laissant seuls, livrés à nos propres forces, dans le moment où cette trilogie, *liberté, égalité, fraternité*, venait d'être proclamée à la face du monde. Nous avons cependant traversé ce moment difficile, grâce à l'intervention de Messieurs les membres des comités des finances et des subsistances, ce dont nous les remercions cordialement. Mais vous, Messieurs, ferez-vous moins pour nous ? Non, notre raison se refuse à le croire, et malgré le refus que viennent d'éprouver MM. les artistes comédiens, nous n'hésitons pas à vous demander de nous présenter les artistes comédiens.

Si dans le courant dudit mois il ne se présentait pas un directeur sérieux, nous vous soumettrions un projet de direction ou association, en sollicitant la préférence sur ceux que pourraient vous présenter les artistes comédiens.

En attendant votre réponse, permettez-nous, Monsieur, de nous dire vos dévoués et respectueux serviteurs.

(Sont les signatures.)

Turquie.

Constantinople, 15 juillet.

Ainsi que nous l'indiquaient nos prévisions, et nos craintes, les Russes sont entrés en Moldavie dans la nuit du 5 au 6 juillet ; ils ont passé le Pruth du côté de Beilat. Leur avant-garde se compose de 3,000 hommes de cavalerie. De Berlat, ils se porteront sur Bucarest.

L'armée russe, sur la frontière moldave, est de 25,000 hommes, et des lettres de Bessarabie annoncent qu'un autre corps de 20,000 hommes est déjà en mouvement pour la même destination.

Le gouvernement moldave achète tous les fourrages de la nouvelle récolte ; à Galatz, à la date du 5 juillet, on avait déjà fait un dépôt de 5,000 kil. d'orge pour son compte.

L'entrée des Turcs en Moldavie a dû suivre de bien près celle des Russes ; le gouvernement de Galatz avait reçu, dans la journée du 6 juillet, l'ordre de leur préparer un emplacement hors de la ville.

D'autre part, les Valaques semblent disposés à faire de la résistance ; mais il ne faut pas se le dissimuler, ils ne sont pas à même de tenir tête aux forces considérables dont la Russie dispose en ce moment contre eux. Puis on se méprendrait étrangement, si l'on croyait que le mouvement de Bucarest a été généralement suivi par les populations de la principauté. Il n'en a pas été ainsi, et d'ailleurs la conduite inqualifiable de la Porte, dans cette circonstance, ôte au parti valaque avancé tout espoir de triomphe et de salut. Il lui faudra peut-être subir un joug plus pesant que celui qu'il vient de seconner. *Sic fata voluit.*

ANNONCES.

TRAITEMENT SIMPLIFIÉ.

GUÉRISON prompte et sans rechute des Maladies secrètes, Vice dans le sang, Dartres, Gales, Impétigons, etc., par l'ESSENCE concentrée de Salsepareille d'Amérique, remède entièrement végétal. Son usage, très-facile et peu coûteux, ne nécessite ni dérangement, ni interruption de travail. Prix : 5 fr. le flacon, chez CAMUSET, pharmacien, place des Carmes, 14, vis-à-vis l'hôtel du Parc.

On trouve, dans la même pharmacie, l'injection du docteur Lurel, qui guérit en 3 ou 4 jours les Gonorrhées ou écoulements même les plus invétérés.

BUREAU SPÉCIAL D'ABONNEMENT

A tous les journaux français et étrangers,

Place de la Fromagerie, 7. Lyon.

On reçoit aussi les Annonces et Insertions pour tous les journaux.

Le directeur-gérant, FAURES.

Lyon. — Imp. veuve ARNÉ, gr. r. Mercière, 44.

BAINS CALORIQUES

VAPEUR SÈCHE,

Rue ROUBRON, 34, (à l'entre-sol) à LYON.

Fort de ses nombreux succès, des cures merveilleuses qu'il a obtenues, et dont au besoin il peut donner des preuves authentiques, M. DUCROGQ a l'honneur de recommander au public son établissement de BAINS CALORIQUES à vapeur sèche avec aromates.

Ces Bains se composent de minéraux, tels que fer, cuivre, pierres, chauffés dans un four aérien, le tout soumis au choix et à l'appréciation de MM. les médecins. Par cette préparation, fruit d'études et d'expériences sûres, toutes les maladies réputées incurables seront immédiatement soulagées et guéries après un temps plus ou moins long. Ce nouveau mode de traitement, qui remplace avec avantage l'action des eaux thermales sulfureuses, active la circulation du sang, facilite l'épanchement des eaux, adoucit et blanchit la peau, en détruit toutes les maladies, anéantit à jamais les dartres de quelque nature qu'elles soient, lors même qu'elles dateraient de vingt ans. En un mot, rien ne résiste à l'action épurative de cette vapeur sèche.

Affections scrofuleuses ou humeurs froides, engorgements des glandes lymphatiques, dérangements, tout se dissout ; les douleurs provenant d'anciennes blessures sont toujours calmées ; les vieilles plaies fangeuses, les gangrènes sont toujours guéries ; l'engourdissement des membres, la raideur des nerfs, les maux de l'eyphilitiques et leurs affreuses conséquences, les pustules plates répandues sur tout le corps, les inflammations et rougeurs des yeux, les douleurs de goutte, les rhumatismes chroniques les plus rebelles, tout s'évanouit en peu de temps, dix jours de traitement amènent une amélioration telle que le malade quitte bâton et béquilles ; l'enflure de jambes, quelle qu'en soit la nature, se dissipe en moins de douze jours ; les fausses ankyloses ou enflures sont toujours radicalement guéries ; les ulcères corrosifs, les cancers occultes et les cancers ulcérés, qu'aucune médication n'a pu soulager, sont complètement guéris ; la lepra, enfin tout ce qui vient de l'impureté du sang, même le *noli me tangere* ou chancre, les hémorroïdes, quelle qu'en soit l'importance, la fièvre, les courbatures, les dépôts de gale, obtiennent un prompt soulagement, ainsi que les dépôts de lait ulcérés, qui guérissent sans laisser de cicatrice. Quant aux chancres froids, trois bains suffisent pour enlever entièrement la personne malade.

La RAGE, cette terrible maladie, est entièrement guérie, non seulement aussitôt la morsure, mais encore au premier accès, soit au bout de trente ou quarante jours. Nous ne saurions donc trop recommander l'emploi de ce moyen puissant de guérison aux malheureux victimes de la RAGE.

On ne saurait trop appeler l'attention sur les succès merveilleux opérés dans les humeurs froides ou scrofuleuses. Après avoir éprouvé toute la médecine et essayé, pendant quinze ou vingt années, de toutes les eaux que l'on peut avoir découvertes, sans obtenir aucun soulagement à cette affreuse maladie, trois ou quatre mois suffisent pour en opérer la cure radicale, ainsi que pour d'autres plaies semblables, que l'on nomme en termes vulgaires : *vieilles gouttières*.

Il y a un médecin attaché à l'établissement. — On guérit radicalement du mal caduc. Les bains caloriques remplacent avantageusement les eaux minérales, thermales et sulfureuses, en ce qu'ils ont une action plus prompte, plus énergique, et qu'ils n'exigent pas, comme les autres, l'opportunité de la saison ; le degré de chaleur sera approprié à la maladie et au tempérament de chaque individu.

Déjà plusieurs médecins parmi les plus distingués ont confié aux soins de M. DUCROGQ une foule de malades, et tous ont obtenu les mêmes résultats obtenus, résultats qui lui ont valu les suffrages de tous ces messieurs.

La réputation des bains caloriques à vapeur sèche, dont le résultat est positif et incontestable, est donc maintenant aussi bien établie que méritée, et il s'estime très-heureux de pouvoir offrir à la société une invention qui a pour but de guérir des maladies sans avoir recours à des procédés étrangers et ruineux.

N'oublions pas que les enflures de goutte sont souvent dissoutes en cinq à six jours.